

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

15 janvier 2016

Index AI : MDE 31/3208/2016

### **Yémen. De nouveaux éléments contredisent la version de la coalition qui nie avoir utilisé des armes à sous-munitions lors d'une récente attaque**

Les éléments de preuve recueillis par Amnesty International semblent confirmer les informations selon lesquelles les forces de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite ont largué des armes à sous-munitions de fabrication américaine sur la capitale yéménite, Sanaa, le 6 janvier 2016. L'attaque a tué un adolescent de 16 ans et blessé au moins six autres civils, et dispersé des sous-munitions dans au moins quatre quartiers résidentiels. Amnesty International demande à la coalition de cesser immédiatement d'utiliser des armes à fragmentation, non discriminantes par nature et interdites par le droit international.

De son côté, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite n'a pas confirmé avoir procédé à une attaque sur les zones touchées le 6 janvier. En outre, dans une interview accordée à CNN, le porte-parole des forces militaires de la coalition, le général Ahmed al Asiri, a nié catégoriquement tout usage d'armes à sous-munitions lors des attaques contre Sanaa et reconnu une seule utilisation au Yémen, contre une cible militaire à Hajjah, en avril 2015.

Cependant, d'après les informations dont dispose Amnesty International, la coalition est la seule partie au conflit ayant la capacité de larguer des bombes depuis les airs et, d'après des recherches ayant mis au jour des preuves convaincantes, elle a bien largué des armes à sous-munitions le 6 janvier. Ces recherches se fondent notamment sur des entretiens avec neuf habitants, dont la famille de l'adolescent tué, trois personnes blessées, deux témoins, le chef de la sécurité dans l'ouest de Sanaa, et deux photographes locaux qui se sont rendus sur des sites touchés par l'attaque le lendemain.

L'attaque a frappé Mueen, un quartier de l'ouest de Sanaa, le 6 janvier, vers 5 heures du matin. D'après le chef de la sécurité de l'ouest de Sanaa, Ahmed Abdullah, des fragments d'un cylindre métallique qui disperse les sous-munitions ont été retrouvés sur deux sites : sur le terrain de la Nouvelle Université de Sanaa et sur un site dans le quartier d'al Rabat, à environ 900 mètres au sud. Il a ajouté que l'on avait retrouvé des sous-munitions dispersées dans plusieurs quartiers, dans le district de Mueen. Ahmed Abdullah a déclaré qu'au total 23 maisons avaient été endommagées et 20 voitures complètement ou partiellement brûlées. Selon lui, la majorité des sous-munitions ont explosé au moment de l'attaque, mais certaines ont été retrouvées intactes.

Les distances entre les lieux impactés par les parties du disperseur et les sous-munitions indiquent que plus d'une bombe a été larguée, mais on ignore combien exactement. Même si la cible visée était militaire, le recours à des armes non discriminantes par nature comme les armes à sous-munitions est interdit par le droit international humanitaire.

Des témoins et des victimes ont raconté avoir entendu une grosse explosion vers 5 heures du matin, suivie au bout d'une minute par une série de petites explosions consécutives. Ces témoignages et les fragments

d'un cylindre de dispersion et de sous-munitions retrouvés après l'attaque pointent du doigt l'utilisation de bombes à sous-munitions larguées depuis les airs.

Mohamed Saleh, 55 ans, habitant du quartier d'al Sonainah, à 2 kilomètres à l'ouest de l'endroit où a atterri le disperseur, priait à la mosquée au moment de la frappe : « Nous étions en train de prier à la mosquée vers 5 heures du matin et, lorsque nous sommes sortis, nous avons entendu l'avion au-dessus de nos têtes faire zoum, zoum, zoum et ensuite, une grosse explosion. Nous avons peur d'une seconde frappe aérienne et nous nous sommes dispersés. C'est alors que des explosions plus petites ont suivi. J'ai été blessé par des éclats et conduit à l'hôpital juste après, mais le quartier était couvert de petites bombes. Certaines ont explosé sur des voitures, d'autres à l'intérieur de maisons. Même les citernes d'eau étaient endommagées. » Un photographe qui s'est rendu à al Sonainah le lendemain a compté au moins huit sous-munitions explosées dans le quartier, trois maisons partiellement endommagées et cinq voitures incendiées.

Amnesty International a également parlé au frère de l'adolescent de 16 ans tué lors de l'attaque. Essa Ghaleb al Fararsi, du quartier d'al Madhbah, situé à 3,5 kilomètres au nord-ouest de l'endroit où le disperseur a atterri, a succombé à de multiples blessures causées par l'explosion des sous-munitions. « Vers 5 heures du matin, il se rendait à la mosquée en face de notre maison, dans le quartier d'al Daqeeq pour faire ses prières matinales. Puis nous avons entendu la première explosion. Une minute plus tard, nous avons entendu une série d'explosions consécutives dans le quartier au moment de l'impact des petites bombes, dont une a touché le toit de la maison de notre voisin... Ma mère a retrouvé Essa à la porte de la mosquée, baignant dans une mare de sang... Dans le quartier, plusieurs voitures ont été endommagées et la mosquée également. »

Une photographe qui s'est rendue à al Madhbah le 7 janvier a dénombré 15 sous-munitions non explosées, trois maisons partiellement détruites et cinq véhicules abîmés. L'un des véhicules était un camion-citerne à eau, dans lequel une sous-munition a explosé. Amnesty International s'est également entretenue avec un habitant d'al Madhbah et a examiné des photos de sa maison, sur le toit de laquelle une bombe à sous-munitions a explosé, faisant un trou dans le plafond du salon. Son épouse a déclaré à Amnesty International : « Nous sommes une famille de 19 personnes vivant dans cette maison, dont six enfants. Deux des enfants, âgés de 10 mois et de six mois, pleurent sans cesse, parce qu'ils ont été terrorisés par l'attaque. »

Shaker Ghaleb Ahmed Rajah, 25 ans, père d'une fillette de deux ans, a été grièvement blessé par des éclats à l'abdomen, ce qui lui a valu une intervention chirurgicale et 19 points de suture. Il a déclaré à Amnesty International : « J'habite derrière l'Institut national près de Kuwait Street. Je dormais lorsqu'une explosion a enfoncé le toit de ma maison, laissant un trou. Tout ce que je sais, c'est que je me suis réveillé dans une mare de mon propre sang. Heureusement, ma femme et ma fille ne dormaient pas près de moi donc elles n'ont rien eu. » L'Institut national se trouve à 1,5 kilomètres de l'endroit où le disperseur à sous-munitions a touché le sol.

Deux photographes locaux ont également déclaré à Amnesty International qu'ils avaient découvert des sous-munitions derrière le bâtiment Khawalani, sur la rocade, près du poste de police d'al Judairi.

#### • □ □ □ □ **Des bombes à sous-munitions interdites**

Les munitions à fragmentation contiennent entre des dizaines et des centaines de sous-munitions, qui sont libérées dans l'air, et se répandent sans discrimination sur une large surface pouvant mesurer des centaines de mètres carrés. Elles peuvent être larguées depuis un avion ou tirées depuis le sol.

Les sous-munitions ont par ailleurs un taux de non explosion élevé – ce qui signifie qu'un fort pourcentage d'entre elles n'explodent pas à l'impact, et deviennent de fait des mines antipersonnel qui représentent

une menace pour les civils des années après leur déploiement. L'utilisation, la production, la vente, et le transfert de munitions à fragmentation sont prohibés par la [Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions](#), signée par près de 100 États.

Bien que les États-Unis, le Yémen, l'Arabie saoudite et la majorité des membres de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite qui prennent part au conflit au Yémen ne soient pas parties à la Convention, ils sont tenus, en vertu des règles du droit international humanitaire coutumier, de s'abstenir d'utiliser des armes qui par nature frappent sans discrimination et représentent forcément un danger pour les civils.

Amnesty International a examiné des photos prises les 6 et 7 janvier à Sanaa qui montrent des fragments d'armes à fragmentation, notamment des sous-munitions sphériques, et des parties de la ou des bombes qui transportaient les sous-munitions.

Elle a identifié ces munitions comme étant des sous-munitions anti-personnel/anti-matériel BLU-63 de fabrication américaine, et comme des composants d'une bombe à sous-munitions CBU-58. D'après les marques sur les fragments de la bombe, elle a été fabriquée en 1978 à l'usine d'armement de l'armée de Milan, dans l'État du Tennessee, aux États-Unis.

Chaque bombe à sous-munitions CBU-58 larguée depuis les airs contient 650 sous-munitions. Les États-Unis ont livré 1 000 bombes CBU-58 à l'Arabie saoudite entre 1970 et 1995.

Amnesty International a recueilli des informations sur l'utilisation de trois types de bombes à sous-munitions par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen depuis mars 2015 : une [CBU-87 de fabrication américaine](#), qui disperse 202 sous-munitions BLU-97 ; la [CBU-105 de fabrication américaine](#), arme amorcée par capteur très sophistiquée (transportant les sous-munitions amorcées par capteur BLU-108) et une troisième variante semblable à l'[ASTROS II, de fabrication brésilienne](#), qui ont toutes été utilisées à Sada, dans le nord du Yémen.

Fin